



Annexe 1 - Règlements du Club et de sécurité

Annex 1 - Safety Regulations & Club Rules

- 1) Tous les membres obéiront au code de sécurité et aux directives sans que l'on ai à les lui rappeler. Les membres qui refuseront de respecter les directives et le code de sécurité et qui négligeront de se conformer aux instructions du comité sur la sécurité verront avisés formellement en bonne et due forme, et en cas de récidive, verront leur privilège de vol révoqué.

All members will respect the safety code and guidelines without being reminded of the need to do so. Members who refuse to abide by the club rules and regulations and who disregard instructions by the safety committee will be given formal warning of shortcomings, and if corrective action is not taken, will have their flying privileges recalled.

- 2) Les véhicules des membres ou des invités doivent être stationnés dans l'espace désigné à cette fin . Cependant l'équipement de vol peut être chargé ou déchargé directement à coté de la ligne des visiteurs.

Member or visitor's vehicles must be parked in the designated area. However, members can load or unload their equipment directly against the visitor's line.

- 3) Il n'y aura pas plus de 4 hélicoptères en vol en tout temps.

No more than four 4 helicopters are to be airborne at any one time at the field.

- 4) Il est strictement interdit aux membres de faire du vol au dessus de l'aire de service, des spectateurs , de l'aire de stationnement ou d'envol et de la route. Le surplace et l'atterrissage doit être fait à l'intérieur de 100 pieds (30 mètres) de la piste active. Cependant ,le décollage peut être fait à 20 pieds des tables, derrière la ligne jaune au sol.

Pilots are strictly prohibited from flying over the pilot's benches, parking area or road. Hovering, landing and other maneuvers must be done at a minimum of 100 feet (30 meters) from the pilot's bench line. Take-offs however, may be done 20 feet from the benches behind the yellow flight line.

- 5) Les spectateurs ou invités ne sont pas admis dans l'aire de pilotage ou des tables. Ils doivent rester en tout temps à l'arrière de la ligne des spectateurs.

Spectators and visitors are prohibited from flight areas and pilot operating locations.

- 6) Les membres et les invités qui veulent faire du vol doivent posséder une preuve valide d'adhésion au MAAC .

Members and guests who are allowed flying privileges must have a valid MAAC license.

- 7) Le membre qui autorise ou invite un visiteur à utiliser les aires de vol doit vérifier si la fréquence de vol est disponible, faire une vérification sommaire du modèle de l'invité, s'enquérir de la compétence de vol de l'invité et demander une preuve d'assurance du MAAC avant que l'invité puisse voler sous sa supervision.

Any guest or club visitor who is allowed flight privileges at the field by a club member must be prepared to submit his helicopter for an air worthiness/safety inspection and must demonstrate acceptable flying competence before being allowed to operate his helicopter. Members should retain full control over their visitors or guests.

- 8) Les invités d'un membre peuvent utiliser l'aire de vol du Club 3 fois par année civile.

Guests of club members can use the club flying facilities up to 3 visits per calendar year.

- 9) Seules les fréquences autorisées par Industrie Canada (anciennement Dept. des Communications) peuvent être utilisées. Seuls les émetteurs à bande étroite sont autorisés.

Only frequencies authorized by Industry Canada (formerly the Department of Communications) may be used. Only narrow-band transmitters are allowed.

- 10) Les modalités de contrôle des fréquences en vigueur au Club devront être suivies à la lettre. La négligence de s'y conformer, rendra le membre responsable de tous les dommages qui pourraient être causés le cas échéant.

Frequency control established by the club must be adhered to. Failure to do so will render the member liable for all applicable damages.

- 11) Les membres doivent ramasser leurs déchets et les ramener avec eux. Le Club fournira les sacs à déchets.

Members are to pick-up their own garbage. The club will supply garbage bags.

- 12) L'année de participation est du 1er janvier au 31 décembre. La cotisation des membres de 65 ans et plus est de 87.50\$. Gratuit à 75 ans. La passe de famille est de 250\$. Les nouveaux membres qui joignent le Club après le 1er Août verseront la moitié de la cotisation normale. Les cotisations sont exigibles au 1er janvier de chaque année.

Member's fees are reduced to \$87.50 at age 65 and free at age 75. Family passes are \$250. New members joining after August 1st will pay 50% of regular contribution. The Club year is Jan 1st to Dec. 31. Club contributions are due Jan. 1st of each year.

Signature: _____

Date: _____